

Compte rendu du Conseil Municipal
du 30 mars 2021

Début de séance à 17 h 00

Présents : Nadine MONGE, Stéphane ARCHINARD, Christian LAMBERT, Jean HOTTE, Daniel PONCET, André POULET, Marie ERRACHIDI, Danièle LEBAILLIF, Joëlle BAUDOUIN

Absent : Roger FRIDERICH

Représenté : Thierry BIZOUARD par Stéphane ARCHINARD

Secrétaire de séance : Marie ERRACHIDI

Invitée : Sylvie COUREUX-HAMON, secrétaire de mairie

En raison de la pandémie et du couvre-feu, le public est limité à 5 personnes jusqu'à 19 heures. Masque obligatoire pour tous.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier compte-rendu de la séance du 10 mars 2021.

- DÉLIBÉRATIONS :

- 1- FINANCES_Approbation du compte de gestion M14 - Budget Commune -2020
- 2- FINANCES_Approbation du compte de gestion M49 - Budget annexe Eau - 2020
- 3- FINANCES_Approbation du compte administratif M14 - Budget Commune - 2020
- 4- FINANCES_Approbation du compte administratif M49 - Budget annexe Eau - 2020
- 5- FINANCES_Affectation du résultat M14 - Budget Commune - 2020
- 6- FINANCES_Affectation du résultat M49 - Budget annexe Eau - 2020
- 7- FINANCES_Vote du budget M14 - Budget Commune - 2021
- 8- FINANCES_Vote du budget M49 - Budget annexe Eau - 2021

- INFORMATIONS :

- 1- Lettre ouverte collectif de défense de l'hôpital
- 2- Information de Didier-Claude BLANC, conseiller régional : politique sauvegarde pastoralisme.

- Approbation du dernier compte-rendu en date du 10 mars 2021: **10 VOIX POUR**

Délibérations du conseil:

1. APPROBATION COMPTE DE GESTION M14 2020 (D2021-07)

Madame le Maire expose que le Trésorier de Die a remis, à fin d'approbation par le Conseil Municipal, le compte de sa gestion pour l'exercice 2020, du budget principal. Ce document décrit la totalité des opérations entre l'ouverture et la clôture de l'exercice. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Il invite le conseil municipal à approuver ce compte de gestion avec lequel le compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux de l'exercice 2020 s'établissent ainsi qu'il suit :

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions budgétaires	122 297,88 €	211 697,00 €	333 994,88 €
	Titres émis - recettes nettes	52 517,88 €	114 148,69 €	166 666,57€
Dépenses	Prévisions budgétaires	122 297,88 €	211 697,00 €	333 994,88 €
	Mandats émis - dépenses nettes	7 957,47 €	86 900,70 €	94 858,17 €
Résultat propre de l'exercice		44 558,41€	27 247,99 €	71 806,40 €
Résultat 2019 reporté		-5 810,61 €	116 612,86 €	110 802,25 €
Résultat global		38 747,80 €	143 860,85 €	182 608,65 €

VOTE : 10 VOIX POUR

2. APPROBATION COMPTE DE GESTION M49 2020 (D2021-08)

Madame le Maire expose que le Trésorier de Die a remis, à fin d'approbation par le Conseil Municipal, le compte de sa gestion pour l'exercice 2020, du budget annexe de l'eau et de l'assainissement. Ce document décrit la totalité des opérations entre l'ouverture et la clôture de l'exercice. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Il invite le conseil municipal à approuver ce compte de gestion avec lequel le compte administratif se trouve en concordance, et dont les résultats globaux de l'exercice 2020 s'établissent ainsi qu'il suit :

Budget annexe Eau / Assainis.		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions budgétaires	169 068,73 €	149 630,00 €	318 698,73 €
	Titres émis - recettes nettes	54 217,58 €	45 076,23 €	99 293,81 €
Dépenses	Prévisions budgétaires	169 068,73 €	149 630,00 €	318 698,73 €
	Mandats émis - dépenses nettes	24 622,27 €	37 024,59 €	61 646,86 €
Résultat propre de l'exercice		29 595,31 €	8 051,64 €	37 646,95 €
Résultat 2019 reporté		48 375,82 €	114 637,74 €	163 013,56 €
Résultat global		77 971,13 €	122 689,38 €	200 660,51 €

VOTE : 10 VOIX POUR

3. APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF M14 2020 (D2021-09)

Madame le Maire invite l'assemblée à examiner le compte administratif de la commune pour l'exercice 2020, et conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, lui demande d'élire un président de séance pour l'examen de ce document.

Monsieur Daniel PONCET, Président de séance, donne lecture des résultats définitifs des comptes, qui intègrent les opérations de l'exercice, les résultats antérieurs 2019 reportés et les restes à réaliser constatés en dépenses et en recettes au 31 décembre 2020, comme ci-dessous détaillé :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Total des deux sections	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés 2019	5 810,61 €			116 612,86 €		110 802,25 €
Opérations de l'exercice 2020	7 959,47 €	52 517,88 €	86 900,70 €	114 148,69 €	94 860,17 €	166 666,57 €
Résultat de clôture 2020		44 558,41 €		27 247,99 €		71 806,40 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total cumulé 2020	13 770,08 €	52 517,88 €	86 900,70 €	230 761,55 €	94 860,17 €	277 469,00 €
Résultat global 2020		38 747,80 €		143 860,85 €		182 608,83 €

VOTE : 9 VOIX POUR - Madame le Maire s'étant retirée, ne prend pas part au vote.

4. APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF M49 2020 (D2021-10)

Madame le Maire invite l'assemblée à examiner le compte administratif du budget annexe de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2020, et conformément à l'article L.2121-14 du Code Général

des Collectivités Territoriales, lui demande d'élire un président de séance pour l'examen de ce document.

Monsieur Daniel PONCET, Président de séance, donne lecture des résultats définitifs des comptes, qui intègrent les opérations de l'exercice, les résultats antérieurs 2019 reportés et les restes à réaliser constatés en dépenses et en recettes au 31 décembre 2020, comme ci-dessous détaillé :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Total des deux sections	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés 2019		48 375,82 €		114 637,74 €		163 013,56 €
Opérations de l'exercice 2020	24 622,27 €	54 217,58 €	37 024,59 €	45 076,23 €	61 646,86 €	99 293,81 €
Résultat de clôture 2020		29 595,31 €		8 051,64 €		37 646,95 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total cumulé opérations 2020	24 622,27 €	102 593,40 €	37 024,59 €	159 713,97 €	61 646,86 €	262 307,37 €
Résultat global 2020		77 971,13 €		122 689,38 €		200 660,51 €

VOTE : 9 VOIX POUR - Madame le Maire s'étant retirée, ne prend pas part au vote.

5. AFFECTATION RÉSULTAT M14 2020 (D2021-11)

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la commune - M14 de l'exercice 2020, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020, et constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de : **143 860,85 €**, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement comme suit ci-dessous :

Pour mémoire :	
Déficit 2019 reporté	
Excédent 2019 reporté	116 612,86 €
Virement à la section d'investissement	73 000,00 €
Résultat de l'exercice 2020	
Excédent en fonctionnement :	27 247,99 €
Résultat cumulé (2019+2020) au 31/12/2020	143 860,85 €
A. EXCÉDENT AU 31/12/2020	
Affectation obligatoire :	
A l'apurement du déficit (couverture du besoin de	
Financement de la section Investissement – c/1068)	0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :	
- Affectation complémentaire en réserves – c/1068	0,00 €
- Affectation au résultat de fonctionnement reporté - c/002	143 860,85 €
- Virement à la section investissement - c/023	60 000,00 €
B. DÉFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter au budget primitif	0,00 €

VOTE : 10 VOIX POUR

6. AFFECTATION RESULTAT M49 2020**(D2021-12)**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe de l'eau et de l'assainissement - M49 de l'exercice 2020, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020, et constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de : **122 689,38 €**, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement comme suit ci-dessous :

Pour mémoire :	
Déficit 2019 reporté	
Excédent 2019 reporté	114 637,74 €
Virement à la section d'investissement	80 200,00 €
Résultat de l'exercice 2020	
Excédent en fonctionnement :	8 051,64 €
Résultat cumulé (2019+2020) au 31/12/2020	122 689,38 €
C. EXCÉDENT AU 31/12/2020	
Affectation obligatoire :	
A l'apurement du déficit (couverture du besoin de	
Financement de la section Investissement – c/1068)	0,00 €
Solde disponible affecté comme suit en 2021 :	
- Affectation complémentaire en réserves – c/1068	0,00 €
- Affectation au résultat de fonctionnement reporté - c/002	122 689,38 €
- Virement à la section investissement - c/023	55 000,00 €
D. DÉFICIT AU 31/12/2020	
Déficit résiduel à reporter au budget primitif	0,00 €

VOTE : 10 VOIX POUR**7. VOTE BUDGET M14 2021****(D2021-13)**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, pour vote, le budget primitif de la commune - M14 de l'exercice 2021, qui s'équilibre de la façon suivante :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement : Opérations réelles	173 295,00 €	89 796,15 €
Fonctionnement : Opérations d'ordre / Reports	60 440,00 €	143 938,85 €
Total Fonctionnement	233 735,00 €	233 735,00 €
Investissement : Opérations réelles	102 122,00 €	3 012,20 €
Investissement : Opérations d'ordre / Reports	78,00 €	99 187,80 €
Total Investissement	102 200,00 €	102 200,00 €
Totaux deux sections	335 935,00 €	335 935,00 €

VOTE : 10 VOIX POUR**8. VOTE BUDGET M49 2021****(D2021-14)**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, pour vote, le budget annexe de l'eau et de l'assainissement - M49 de l'exercice 2021, qui s'équilibre de la façon suivante :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement : Opérations réelles	85 730,00 €	27 500,62 €
Fonctionnement : Opérations d'ordre / Reports	80 390,00 €	138 619,38 €
Total Fonctionnement	166 120,00 €	166 120,00 €

Investissement : Opérations réelles	171 062,00 €	30 130,87 €
Investissement : Opérations d'ordre / Reports	15 930,00 €	156 861,13 €
Total Investissement	186 992,00 €	186 992,00 €
Totaux deux sections	353 112,00 €	353 112,00 €

VOTE : 10 VOIX POUR

INFORMATIONS :

1. Lettre du Collectif de défense de l'hôpital :

Le Collectif de défense de l'hôpital, mais aussi la Confédération Paysanne 26, La Tulipe Sauvage et la CGT Santé Die, interpellent les élus suite au projet de construction du nouvel hôpital.

Rien n'est encore décidé, ni le lieu, ni ce que l'hôpital va contenir.

Des études ont démontré que la réhabilitation de l'ancien hôpital n'est pas possible.

2. Information de Didier-Claude BLANC, conseiller régional : politique de sauvegarde pastoralisme :

Les élus de la région ont fait une lettre de soutien pour le pastoralisme et tentent d'alerter les pouvoirs publics sur la problématique du loup.

3. École :

Problème de comportement : une rencontre a eu lieu avec l'éducatrice.

Le Conseil Municipal a décidé, que, dans le cadre de sorties scolaires comprenant le temps du repas, et afin de ne pas facturer ce temps à l'ensemble des parents, Coralie et Dorothée n'y participeraient pas.

4. Atelier tourisme avec la CCD :

Ce qui en ressort : beaucoup de régions touristiques ont le même problème de gestion de surfréquentation.

Il faut limiter la publicité sur certains lieux, mais aussi les places de stationnement. Il semblerait que ces deux actions pourraient être efficaces.

Nous restons sur l'idée de prendre un arrêté municipal interdisant le stationnement le long de la Sûre.

Nous étudions la pertinence de laisser le panneau sur le chemin de la Soie, panneau qui inciterait à la baignade, alors que notre intention était de sensibiliser les baigneurs.

La commune ne peut en aucun cas intervenir sur les terrains privés - Voir avec les propriétaires pour une décision commune.

5. Chemin :

Pose d'un panneau "chemin non carrossable" sur le chemin de Palaise, afin d'éviter aux voitures de se mettre en difficulté.

6. Mutuelle villageoise :

L'association "MutQuint" est née et a choisi la Mutuelle Communale de Bordeaux "Mut'Com". En plus de ses tarifs avantageux, elle offre un panel d'avantages sociaux.

Ne pouvant faire de réunion publique, la documentation sera envoyée par mail, avec la communication d'un numéro de téléphone pour plus de renseignements.

Nous referons une information générale.

7. Tailles :

La commune va procéder à la taille de certains arbres lui appartenant.

Fin de séance à 19 H 30.